

Loir-et-Cher - Blois - Économie

Cino Del Duca : un premier acheteur

02/07/2016 05:35

L'information révélée par Christophe Degruelle, président d'Agglopolys, à la Nouvelle République lors d'un « Face à la rédaction » (NR du 17 mai) a été confirmée officiellement hier avec la signature d'un compromis de vente concernant une parcelle de 14.460 m² de l'ancienne friche Québecor, soit environ un tiers de l'emprise totale libérée. Le montant de la transaction atteint 506.100 € HT.

L'acheteur est un promoteur breton, le groupe Concept-Ty (15 M€ de chiffre d'affaires en 2015) dont le directeur général est Vincent Corlay. Avant de procéder à la signature, ce dernier a présenté son groupe et son projet devant le bureau communautaire d'Agglopolys.

Un village d'entreprises

A l'emplacement de l'ancienne imprimerie avenue de Vendôme, Concept-Ty entend créer à l'horizon 2017 un village d'entreprises baptisé "Activity" composé de locaux d'activités pour 4.300 m² et de locaux tertiaires pour 2.328 m².

« Nous avons été séduits par cet emplacement stratégique qui offre une parfaite visibilité et une excellente accessibilité grâce à la proximité de l'A10 », précise Vincent Corlay. « Nous proposons des formules à la location ou à l'acquisition, avec des surfaces modulables (de 100 à 1.000 m²) en fonction des besoins. » Avec comme atouts indéniables la mutualisation des espaces verts, de la voirie, des parkings et des charges et une homogénéité architecturale.

Concept-Ty entend aller vite après avoir noué des premiers contacts fructueux. « Nous sommes dans l'attente des études de sol et hydrauliques. Dès que nous aurons les analyses, nous pourrons signer le permis de construire. J'espère avant la fin du mois de juillet ou sinon début septembre. »

Le groupe espère attirer des PME et PMI locales ayant besoin de se développer mais aussi attirer des entreprises désireuses de s'implanter à Blois. Il n'est pas question de déshabiller Pierre pour habiller Paul.

En 2011, Agglopolys avait préempté le terrain de 55.000 m² pour 800.000 € afin d'en conserver la maîtrise et stopper tout projet de nature commerciale. Démarrées en 2013, les opérations de nettoyage et démolition ont coûté 1,5 M € TTC. « C'est un bel exemple de ce dont sont capables de faire les collectivités locales », souligne Marc Gricourt en rappelant que la préemption a permis de couper l'herbe sous le pied à plusieurs prédateurs.

H.B.

Suivez-nous sur [Facebook](#)



Lors de la déconstruction en mars dernier.

A lire aussi sur La NR

- ▶ Deux cambriolages éclair hier midi
- ▶ Le " gang des Super U " avait sévi dans le Loir-et-Cher
- ▶ Zone Auchan : la justice dit non à l'extension
- ▶ Drôle de pichet !
- ▶ On a guinché à la Creusille

Ailleurs sur le web

- ▶ Gâteau facile "Goûter d'école" - Petit budget (*Ma vie en couleurs*)
- ▶ PSG : et si Samir Nasri avait raison ? (*Le Monde*)
- ▶ Qui est la pudique Erika Choperena, compagne d'Antoine Griezmann? (*L'Express*)
- ▶ Pourquoi Griezmann est-il le seul de son équipe à jouer en manches longues ? (*Elle*)

Recommandé par

Le reste de l'Actualité en vidéo : Michel Rocard, monument de la Ve République